

Projet de Développement du marché et de Promotion de l'emploi dans les secteurs des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique en Côte d'Ivoire (ProFERE II)

Défis

La Côte d'Ivoire est l'un des 195 pays qui a ratifié l'Accord de Paris en 2015 et s'est donc engagés à intensifier ses efforts pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES). En 2022, elle a revu ses Contributions Déterminées au niveau National (CDN) à 30,41% d'ici 2030 sur la base du scénario de référence 2012. Selon la politique sectorielle du gouvernement, la part des énergies renouvelables (EnR) dans le mix électrique devrait atteindre 45% d'ici 2030 grâce à l'augmentation à 900 MW de la capacité de production à partir de systèmes photovoltaïques, et de 410 MW par les centrales à biomasse. Les CDN prévoient également une augmentation de 20% de l'efficacité énergétique (EE) dans les bâtiments et les installations industrielles.

Dans l'optique d'appuyer le Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie (MMPE) pour atteindre les objectifs climatiques nationaux, un accord de coopération a été conclu entre la République fédérale d'Allemagne et la République de Côte d'Ivoire. De cet accord est issu le projet « Développement du marché et Promotion de l'emploi dans les secteurs des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique en Côte d'Ivoire » (ProFERE II) qui s'inscrit dans le cadre de la

coopération technique et du partenariat pour le climat et le développement.

Le ProFERE II se concentre sur des stratégies et des actions qui contribuent au développement du marché des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (EnR/EE) en Côte d'Ivoire. Il est mis en œuvre en coopération avec le MMPE, avec l'appui du Ministère de l'Enseignement Technique de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage (METFPA), du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD), et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS).

Notre approche

Le ProFERE II a pour objectif de développer les capacités institutionnelles, financières et humaines pour le déploiement des solutions d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique, créatrices d'emploi, et de contribuer à la réalisation des objectifs climatiques nationaux.

La stratégie du projet s'appuie de manière significative sur les effets et sur l'expérience de la mise en œuvre du ProFERE I, qui s'est focalisé sur le développement



De gauche à droite :

Signature de convention pour les offres de formations interuniversitaire

Atelier de réflexion coorganisé avec le ministère de l'énergie

d'un savoir-faire local spécialisé et qualifié en matière d'EnR/EE.

Le ProFERE II s'est fixé quatre principaux axes d'interventions :

- **Renforcement des capacités institutionnelles du MMPE et d'autres organismes publics pour promouvoir des solutions EnR/EE, y compris la mobilisation du financement climatique**

Il inclut un appui à l'application des réglementations et normes en matière d'EnR/EE, à la structuration et au positionnement stratégique du Fonds National de la Maîtrise de l'Énergie (FONAME), ainsi qu'à d'autres instruments de financement publics. Le développement et la promotion de projets réussis pourrait inciter d'autres acteurs à planifier et à mettre en œuvre des projets similaires.

- **Renforcement des capacités institutionnelles et humaines des associations du secteur privé**

Le projet soutiendra les associations représentant les entreprises qui offrent des solutions EnR/EE, ainsi que celles qui représentent les sociétés susceptibles d'investir dans ces solutions. L'objectif est de renforcer le marché en améliorant les connaissances des investisseurs potentiels sur les solutions EnR/EE, les instruments de financement disponibles et les prestataires de services qualifiés. Aussi, le renforcement de capacités des associations du secteur, et leurs actions de lobbying auprès du gouvernement, contribueront à la création d'un environnement favorable au déploiement accru des solutions EnR/EE.

- **Appui au suivi des mesures d'atténuation liées aux objectifs climatiques de la Côte d'Ivoire dans le secteur de l'énergie**

Le volet conseil climatique de ProFERE II consiste à appuyer les acteurs du secteur de l'énergie dans la conception d'un outil de suivi des progrès des CDN (Système MRV : Mesure, Rapportage, Vérification), spécifiquement axé sur le secteur de l'énergie, et aligné sur les objectifs du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD), ainsi que sur différentes autres initiatives. Un système MRV bien conçu est essentiel pour suivre les progrès vers la réduction des émissions et les objectifs de

développement dans le secteur de l'énergie. Cet appui consiste à améliorer la coopération entre le MMPE et le MINEDD, pour développer des stratégies à long terme pour la décarbonisation du secteur de l'énergie, et pour mobiliser le financement climatique pour les programmes de soutien aux EnR et à l'EE.

- **Formation Professionnelle, Enseignement Supérieur et Services du marché du travail**

Dans cet axe il s'agit de développer et de mettre en œuvre des offres de qualification orientées vers la demande et les besoins du marché, et de mettre en place des services du marché du travail dans le domaine des EnR (Photovoltaïque et Bioénergie) et de l'EE. Cela est fait à travers l'intégration transversale des sujets de EnR/EE dans les filières de la formation professionnelle initiale et le développement de formations interuniversitaires en EnR/EE dans le cadre de l'enseignement supérieur. Des approches duales/par alternance de la formation seront mises en œuvre avec des entreprises qui exercent dans le domaine des EnR/EE.

Nom du projet	Développement du marché et Promotion de l'emploi dans les énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (ProFERE II)
Commettant	Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ)
Pays	Côte d'Ivoire
Agence d'exécution principale	Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie
Durée	01/2023 – 12/2025

Les bénéficiaires

La réalisation du ProFERE II est mesurée à l'aide des indicateurs de résultats suivants :

1. Le gouvernement Ivoirien a mobilisé un montant supplémentaire de 10 millions d'euros pour la promotion des solutions EnR et EE auprès de fonds climatiques bilatéraux ou multilatéraux ;
2. Le MMPE ou l'autorité de réglementation du secteur de l'électricité ont mis en place 5 mesures supplémentaires pour promouvoir le marché des solutions EnR et EE ;
3. 10 sur 12 représentants du MMPE et du MINEDD sont capables de démontrer par un exemple que

le système MRV pour le secteur de l'énergie facilite la mise en œuvre des mesures d'atténuation liées à l'énergie dans les CDN ;

4. 70% des employeurs de 80 diplômés issus des offres de qualification universitaire ou professionnelle, dont 20 femmes, confirment que leurs compétences sont pertinentes pour un emploi sur le marché du travail EnR/EE.

Les facteurs de réussite

Le succès de ce projet repose sur les acquis de la première phase du projet (2019-2022) qui s'est focalisée sur le développement d'un savoir-faire local spécialisé et qualifié en matière d'EnR/EE.

Au cours de la première phase, 1064 jeunes professionnels ont été formés, 5 formations continues ont été développées pour l'Enseignement Supérieur et l'Enseignement Technique et Professionnelle. Plus de 150 entreprises, dont 12 institutions financières ont été touchées par le projet, une Fédération d'entreprises du secteur a été mise en place, et 20 diagnostics énergétiques ont été développés.

Il a également favorisé la bonne collaboration qui a prévalu avec les différentes parties impliquées dans la mise œuvre du projet.

Un exemple concret

Le conseil et l'appui apporté par le projet aux institutions publiques pour le développement et le financement des projets EnR/EE permettront aux acteurs concernés d'acquérir la capacité à élaborer des demandes de mobilisation de financements climatiques et amélioreront les conditions générales des entreprises du secteur.

Le projet envisage de développer un programme de promotion des EnR/EE à travers la certification des produits et personnes (compétences) qui permettra de renforcer la confiance de la potentielle clientèle envers les services et solutions EnR/EE, et par la suite d'en accroître l'utilisation. L'augmentation de la demande des solutions impactera positivement le marché de l'emploi dans le secteur.

Dans sa première phase, le projet est intervenu principalement à Abidjan, Jacquelineville et Korhogo. Au cours de la mise en œuvre de ProFERE II, la zone d'intervention sera étendue.



Autres éléments

Le projet prend en compte l'aspect du genre dans le secteur des EnR/EE. C'est dans cette optique que lors de la première phase, il a été mis en place un programme de mentorat féminin. Ce programme sera reconduit dans cette nouvelle phase du projet avec plus d'actions et d'innovation afin de contribuer au développement des opportunités pour les jeunes filles. En outre, le ProFERE II accompagne les femmes à travers des activités de réseautage des femmes actives du secteur.



Cours pratique avec les apprenants du Lycée Professionnel de Jacquelineville

Page.4. Shutterstock : Femme exerçant dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique



Publié par

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Siège social Bonn and Eschborn, Allemagne

Réforme dans le secteur des énergies
Rue E3 Riviera 3

01BP7172 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Tel +225 22 43 43 92 / 22 40 44 95
Fax +225 22 43 43 92

giz-côte-ivoire@giz.de
www.giz.de/en

En date de

Septembre-2023

Imprimé par

ProFERE II, Abidjan

Conception

GIZ

Crédits photos

ProFERE II

Auteur

Joelle KOFFI

En coopération avec le ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie

La GIZ est responsable du contenu de cette publication.

Au nom du

Ministère Fédéral de la Coopération
Economique et du Développement (BMZ)